

Syndicat du personnel enseignant du Collège de Sherbrooke

Procès-verbal de la première (1ère) réunion de l'Assemblée générale tenue le 9 octobre 1991

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Nomination à la présidence d'assemblée.
2. Acceptation des membres.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. La nouvelle accréditation:
 - 4.1 Les statuts.
 - 4.2 Les affaires financières.
 - 4.3 Les nominations au Bureau, aux comités, aux instances.
5. La situation au dossier de l'unité collégiale:
 - 5.1 Compte rendu des démarches depuis juin.
 - 5.2 L'état des travaux au Comité rassembleur.
 - 5.3 Nomination au Comité de liaison.
6. Le dossier de la négociation:
 - 6.1 La situation réseau.
 - 6.2 Les propositions d'entente de services.
7. Le plan de travail au local pour l'année 1991-1992.
8. Divers.
9. Levée de l'assemblée.

La présidente, madame Hélène Dion, dit un mot de bienvenue aux membres et précise les objectifs de la réunion.

1. Nomination à la présidence de l'assemblée

Il est proposé par Hélène Dion, appuyé par Denis Lamoureux de nommer Benoît Giroux à la présidence de l'assemblée. Adoptée à l'unanimité.

2. Acceptation des nouvelles et nouveaux membres

Résolution 1.1

Il est proposé d'accepter les seize nouveaux membres suivants:

Annik Charbonneau	Jacques Lasnier
Francine Duguay	Céline Lemieux
François Boisvert	Daniel Lépine
Raymond Fredette	Danielle Noisieux
Reynald Garant	Lorraine L.Poulin
Jean-Denis Garon	Martin Riou
Serge Gravel	Marie Théoret
Jacques Lafleur	Léger Lavoie

Prop.: Denis Lamoureux
App.: Rémy Bergeron

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Note: La demande d'accréditation acceptée par le Commissaire du travail était signée par 306 membres enseignantes et enseignants. Ces membres sont considérés comme acceptés.

3. Adoption de l'ordre du jour

Résolution 1.2

Il est proposé d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.
Prop.: Denis Lamoureux
App.: Mireille Letendre

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. La nouvelle accréditation

4.1 Les statuts:

Rémy Bergeron présente le projet de statuts et répond aux questions des membres.

Résolution 1.3

Il est proposé d'adopter les statuts tels que mis à jour et déposés lors de l'avis de convocation.

Prop.: Rémy Bergeron
App.: René Pelletier

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. La nouvelle accréditation (suite)

4.2 Les affaires financières:

Thérèse Létourneau informe les membres de la situation financière du Syndicat et répond aux questions.

Résolution 1.4

Il est proposé d'entériner le transfert des actifs et passifs du Syndicat des enseignants-es du Cégep de Sherbrooke au Syndicat du personnel enseignant du Collège de Sherbrooke.

Prop.: Thérèse Létourneau

App.: Marie-Reine Bégin

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.3 Nominations au Bureau, aux comités, aux instances:

4.3.1 Nomination au Bureau:

Résolution 1.5

Il est proposé de reconduire l'Exécutif élu le 29 avril 1991 pour le mandat annuel.

Prop.: Hélène Dion

App.: Pierre Cliche

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.3.2 Nomination aux comités:

Résolution 1.6

Il est proposé de reconduire les nominations aux comités retraite, précarité, condition des femmes et PAÉ, perfectionnement, santé-sécurité, et aide à l'apprentissage.

Les membres nommés par l'Assemblée générale pour représenter le Syndicat ont deux semaines pour compléter leur adhésion au Syndicat. Lors de la prochaine assemblée générale, nous verrons à compléter les postes vacants.

Prop.: Hélène Dion

App.: Pierre Cliche

Amendement proposé:

Il est proposé de biffer la 2e partie de la proposition.

Prop.: Jean-Bernard Gagné

App.: Mireille Letendre

REJETÉE À LA MAJORITÉ

La proposition principale est

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

4.3.3 Nomination aux instances:

Proposition

Il est proposé de compléter les délégations aux instances de négociation le cas échéant à l'intérieur du bassin élu lors de l'assemblée du 29 avril.

Prop.: Hélène Dion

App.: Pierre Cliche

4. La nouvelle accréditation (suite)

4.3.3 Nomination aux instances: (suite)

Amendement proposé:

Il est proposé de biffer les mots «de négociation» et de remplacer les mots «du bassin» par les délégations au CG/FEC et au CG/CEQ.

Prop.: Pierre Lefaivre

App.: Clermont Olivier

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution 1.7

Il est proposé de reporter l'adoption de cette proposition amendée à l'item 6 de l'ordre du jour.

Prop.: Jean-Bernard Gagné

App.: Yves Lafond

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. La situation au dossier de l'unité collégiale

Hélène Dion présente la situation du dossier de l'unité collégiale et répond aux questions des participantes et participants.

Résolution 1.8

Il est proposé que notre syndicat participe au projet rassembleur et nomme le comité d'unité local pour nous y représenter.

Prop.: Hélène Dion

App.: René Pelletier

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Le dossier de la négociation

Hélène Dion présente la situation réseau et les ententes de services possibles pour la négociation. Elle répond aux questions. Thérèse Létourneau présente les implications financières des diverses hypothèses pour notre avenir et elle répond aux questions.

Rémy Bergeron informe les membres au sujet de l'assurance SSQ, de l'assurance RÉSAUT et de l'AREQ.

Résolution 1.9

Il est proposé d'engager la négociation d'une entente de services FNEEQ sous réserve de la conclusion satisfaisante des travaux pour l'arrimage de toutes nos protections et avec l'accord de la FNEEQ pour participer aux travaux sur l'unité syndicale collégiale en organisant, entre autres, avec la FEC et la FAC un colloque des 50 syndicats des enseignantes et enseignants sur la question.

Prop.: Hélène Dion

App.: Marie-Reine Bégin

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

6. Le dossier de la négociation (suite)

Résolution 1.10

Il est proposé de mandater le Bureau syndical pour préparer un projet d'entente de services à soumettre en assemblée générale.

Prop.: Hélène Dion

App.: Marie-Reine Bégin

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Résolution 1.11

Il est proposé de reconduire le taux de cotisation syndicale 1,5%.

Prop.: Thérèse Létourneau

App.: Rémy Bergeron

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Résolution 1.12

Vote sur la proposition 4.3.3 telle qu'amendée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Le plan de travail au local pour l'année 1991-1992

Hélène Dion dépose le plan de travail du Bureau syndical à titre d'information.

Proposition

Il est proposé que le Bureau syndical rencontre les enseignantes et enseignants dans les pavillons du Cégep, afin de discuter de leurs besoins et de l'avenir de notre syndicat.

Prop.: Jean-Bernard Gagné

App.: Mireille Letendre

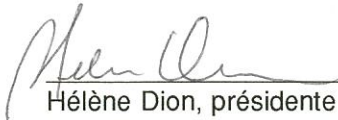
REJETÉE À LA MAJORITÉ

8. Divers

Aucun point n'est soulevé.

9. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Céline Dostie et appuyé de Claude Tétreault de lever l'assemblée. Adoptée à l'unanimité


Hélène Dion, présidente
D.Lamoureux-22.10.91


Denis Lamoureux, secrétaire